

ABONNEMENT

Naumur: Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste:

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 Réclames. — . . . 30 Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce cas; Et de droit de modifier ou rétracter ces annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 DÉCEMBRE

LA LOI MILITAIRE

La Droite fait des efforts surhumains pour empêcher les Républicains d'accomplir ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler leur forfait, à propos de la loi militaire.

Elle se heurte à un parti pris absolu.

Le Radicalisme veut incorporer le Clergé dans l'armée; rien ne l'arrêtera dans cette résolution. Il livrerait la France à Bismarck pour satisfaire sa haine imbécile.

Par une manœuvre réglementaire, la Droite a prouvé au pays que les députés n'étaient même pas en nombre pour voter la loi en discussion.

En forçant les membres présents à déposer leur bulletin à la tribune, il a bien fallu constater officiellement qu'une infime minorité reste sur les bancs pour satisfaire au service du vote des camarades.

C'est donc devant des fauteuils vides que parlent les orateurs.

Il est bien difficile que, dans ces conditions-là, la Droite puisse convaincre la Chambre des périls auxquels cette loi funeste expose la France.

Le siège de la majorité est fait.

Elle ne veut rien entendre et, pour être plus sûre de ne pas se laisser ébranler, elle n'assiste pas en nombre aux séances.

Ce n'est pas une loi de discussion, en effet, que l'on présente; c'est une loi de violence, de haine, de vengeance.

Les Républicains ont cru, par le moyen de cette loi, frapper l'Eglise, rendre impossible le recrutement du Clergé, en finir avec la permanence du culte des Catholiques; ils n'ont donc pas à répondre aux objections tirées du salut de l'armée que leur oppose la Droite.

On ne cherche pas à améliorer notre situation militaire, on veut exécuter le Clergé.

La loi n'a un caractère militaire que sur

la couverture; en fait, c'est un instrument de torture qu'on a voulu créer.

C'est ainsi que les Républicains Modérés, Opportunistes, entendent solliciter les bonnes grâces des Conservateurs!

Dans leurs discours, il font appel au patriotisme des Monarchistes pour résister au flot montant du Radicalisme, de la Démagogie, du Césarisme, et ils sont les premiers à voter la loi la plus violemment radicale, démagogique, césarienne, qui ait été présentée.

Une loi analogue n'existe chez aucun peuple civilisé.

LES PRIVILÉGIÉS

Tous les amendements de la Droite ont été systématiquement repoussés. Ils outrageaient, parait-il, la sainte Egalité républicaine. On en a fait prompt et bonne justice.

Ce n'est pas que l'outrage à cette Egalité trois fois sacrée soit absolument interdit. Loin de là; mais les républicains veulent en garder le monopole. Seuls les pontifes ont le droit d'insulter l'idole. Et ils en usent largement.

En tête de leur projet de loi militaire, ils ont inscrit ce grand précepte:

« Art. 2. — L'obligation du service militaire est égale pour tous. »

Egale pour tous! vous avez bien lu. Mais lisez un peu et vous y trouverez toute une série de dispenses aussi variées qu'arbitraires.

On enrégimente les élèves des séminaires; et l'on épargne le séjour de la caserne aux élèves de l'Ecole normale, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole forestière et même de l'Ecole des haras!

On refuse d'utiliser les séminaristes dans les services hospitaliers; on supprime le volontariat d'un an; et l'on affecte au service des hôpitaux les étudiants en médecine, les élèves en pharmacie, lesquels devront être renvoyés dans leurs foyers après un an de service.

Pourquoi refuse-t-on aux élèves ecclésiastiques ce qu'on accorde aux élèves de certaines écoles laïques? Pourquoi, distinguant entre ces écoles elles-mêmes, accorde-t-on à l'Ecole normale ce qu'on refuse à l'Ecole centrale, aux étudiants en médecine ce qu'on refuse aux étudiants en Droit, aux élèves forestiers ou aux élèves des Haras ce qu'on refuse aux écoles supérieures, aux pharmaciens ce qu'on refuse à des candidats au doctorat ou à l'agrégation?

Si M. Labordère répond qu'il admet des équivalences de services, nous lui demanderons pourquoi il admet celles-ci et repousse celles-là. Nous lui demanderons aussi ce qu'il fait de cette Egalité farouche qui, suivant l'occurrence, a de telles facilités ou de telles rigueurs.

INFORMATIONS

LA FIN DE SESSION

Aujourd'hui plus de doutes, plus d'illusions: la session extraordinaire finira avec le coucher de soleil à la Saint-Sylvestre. Le Sénat a tenu deux séances lundi: il ne s'est pas résigné à siéger le jour de Noël; qu'il consacre deux séances à la discussion budgétaire aujourd'hui mercredi, c'est tout au plus s'il l'épuisera. Donc la loi des finances ne pourra revenir au Palais-Bourbon avant jeudi. Comme il est probable que deux ou trois modifications proposées par la commission des finances, sur décisions de la Chambre, seront ratifiées par le Sénat, une nouvelle discussion s'imposera. En outre, le gouvernement demandera au Sénat de voter le budget extraordinaire de la guerre avant la fin de l'année, afin qu'il puisse être promulgué au début de 1889. Enfin, le Sénat sera appelé à voter, avant le 31 décembre, la réforme de la législation des faillites adoptée déjà par la Chambre et dont le bénéfice pourrait être acquis par la compagnie de Panama si la nouvelle législation était mise en vigueur immédiatement.

De son côté, la Chambre veut en finir avec la loi militaire avant de s'ajourner. Cette loi contient 95 articles. Or, les débats de lundi ont porté sur les articles 23 et suivants.

AU PALAIS-BOURBON

Au début de la séance de lundi, le ministre de la justice et des cultes est venu avouer son impossibilité d'assurer le paiement des traitements des curés. Les réductions opérées sur le budget des cultes ont eu pour résultat de contraindre le ministère à réclamer chaque année des crédits supplémentaires: 80,000 fr. en 1885, 50,600 fr. en 1886, 40,000 fr. en 1887.

Cette année, M. Ferrouillat a dû demander 32,000 fr. C'est ainsi que nos députés perfectionnent la loi des finances!

LA LOI MILITAIRE

La brutalité du parti pris radical qui inspire à la majorité le rejet de tout amendement n'a pas encore abattu le courage des députés de la Droite. Samedi, M. Lefèvre-Pontalis a plaidé chaleureusement, mais vainement, en faveur de l'influence française en Orient, influence que toute l'Europe nous envie. Les sectaires de la gauche ont sacrifié les causes de cette influence à leur haine anti-religieuse. Quelle instructive discussion pour le pays, que celle de cette néfaste loi militaire!

A la fin du dîner à l'hôtel Continental, samedi soir, M. Ferry, prenant la parole, examine, en vue des élections générales, l'attitude que les républicains ont à prendre, l'alliance qu'ils doivent contracter, le programme qu'ils doivent suivre.

Il expose la confusion au milieu de laquelle s'opèrent les élections, il estime que le remède est entre les mains des républicains, il consiste pour eux à paraître ce qu'ils sont; être eux-mêmes et le dire; il regrette les divisions qui parlent le parti

3 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

A côté de l'ambassadrice se tenait Christil de Kerkove, sa compagne d'enfance. Petite, frêle et mignonne, avec de grands yeux bleus couverts d'une nacre humide, elle gardait une impressionnabilité nerveuse extrême, une grâce touchante un peu triste, communicative, charmante. Mariée à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, exerçant les difficiles fonctions de gouverneur de la forteresse de Lovestein, elle souffrait de toutes les souffrances groupées autour d'elle. Kerkove, sans être méchant, devait à l'obligation permanente de surveiller et de panier, une brusquerie de manières, une rudesse de langage qui froissaient souvent Christil. Elle tremblait devant ce mari qui l'aimait à sa manière, le jugeant un peu inférieure et la traitant en petite fille, mais qui se serait adressé d'amers reproches s'il s'était cru coupable envers elle de négligence ou de dureté.

L'âme de Christil étouffait souvent dans la lourde forteresse où elle était condamnée à vivre. De temps en temps, elle obtenait de venir passer quel-

ques jours chez sa mère, à La Haye, et tandis qu'elle s'efforçait d'y oublier les murailles noires de la prison, elle venait chez Marie réjouir son âme au spectacle d'une famille heureuse. Elle épanchait son cœur dans celui de la femme de Grotius, lui parlait de ses jeunes rêves dont on avait coupé les ailes, de ses regrets inavoués, de l'abattement de son esprit.

Christil, lui disait alors Marie, vous vous repliez trop sur vous-même. Notre rôle est de nous oublier. Kerkove vous traite en mineure, en enfant, dites-vous; prouvez-lui que vous êtes digne d'une place plus haute dans son estime. Les murailles de Lovestein pèsent sur vous? Ne sont-elles pas mille fois plus lourdes pour les malheureux qu'elles renferment? Quelques-uns sont coupables, soit! Mais combien d'innocents y jette le prince d'Orange? Oh! Christil, rappelez-vous cette parole de l'Évangile: « Un ange parot dans la prison. » Cet ange, ce devrait être vous! Quel rôle à remplir! Quelle mission sainte! Sans tromper les rigueurs des règlements, que d'adoucissements à apporter au sort des prisonniers! Combien de mères, de sœurs à consoler!... Et vous seriez heureuse, car c'est une joie d'aimer, de se dévouer.

Christil avait écouté avec une sorte d'incrédulité; mais la puissance de vérité dont s'imprégnèrent les paroles de Marie ébranla son âme. Elle

finir par se jeter dans les bras de son amie.

— Vous êtes bonne, vous êtes sage, vous êtes grande! dit-elle.

— Non, répondit Marie, mais j'ai charge d'âmes: trois fils de caractère divers, une fille adorable, un mari qui est toute ma gloire. Chacun de ces amours donne sa joie, mais donne aussi son angoisse. Le cœur grandit et se fortifie au sein de ces tendresses-là.

— J'essaierai de vous obéir, oui, j'essaierai!

— Vous me remercirez plus tard, Christil.

Christil la remerciait déjà.

A côté se tenait Rosa Ledenberg. Ses cheveux noirs étaient ceux d'une Espagnole; une ardeur contenue brillait dans son regard. Bien qu'issue d'un père ayant reçu la grandesse, elle chérissait passionnément la Hollande, et prenait parti pour le stathouder contre les archiducs. Ledenberg l'aimait et la consultait souvent.

Entre les femmes, la conversation était loin de viser aussi haut que l'entretien du groupe dont Grotius formait le centre. Cependant, au travers des phrases joyeuses, des anecdotes piquantes, des nouvelles artistiques, la note grave trouva sa place et tenait parfois assombrir ces jolis fronts. Un écho des craintes exprimées par les maris et par les pères retentissait en elles. L'appréhension du lendemain leur oppressait le cœur; les fronts couronnés de perles se penchaient, plus pâles,

Dans un de ces moments, Cornélie, prenant sa contre-basse, se mit à jouer un morceau improvisé avec un sentiment si profond qu'il amena des larmes dans presque tous les yeux.

Quand l'air fut achevé, Cornélie aperçut en face d'elle le vicomte de Mombas.

— Merci, lui dit-il doucement.

Les sons de l'instrument avaient empêché les femmes d'entendre le mouvement qui venait de se produire dans la grande salle.

Barneveld entra.

C'était un grand vieillard, portant haut la majesté de ses soixante-dix ans. Son front de penseur s'éclairait du feu de ses yeux brillants d'enthousiasme. Vêtu avec une élégance sévère, tout semblait en harmonie dans cet homme qui devait donner son nom à l'ère d'affranchissement de la Hollande.

Grotius prit avec respect la main que Barneveldt lui tendait. L'opposition entre les deux amis était complète au physique. Grotius, de taille moyenne, le teint clair, le visage riant, ne paraissant jamais plier sous le poids des soucis politiques ou des fatigues de l'éradition. Barneveldt gardait sur son visage, dans sa démarche, l'empreinte de ses pensées, de ses rêves et de ses déceptions. La crainte, il ne le connaissait pas. Le danger, le trouverait prêt; d'avance il souriait au martyre.

républicain, il constate la nécessité d'un gouvernement fort, il déclare que le pays a besoin de repos; il n'est pas travaillé par la passion réformatrice; le scrutin uninominal est une restitution faite au parti républicain.

M. Ferry repousse la théorie des radicaux qui veulent supprimer la Présidence et le Sénat; la République doit être un gouvernement durable, non asservi à l'opinion.

L'orateur parle ensuite du gouvernement actuel, assez bon enfant pour se laisser discuter et ne pas mettre la main au collet des conspirateurs.

Il ajoute: Nous avons voulu faire grand, c'est pour cela que nous sommes attaqués par un cortège de mécontents dont le syndicat est un cheval noir; pour parer aux dangers actuels, le seul moyen est l'entente des modérés et des radicaux sur un terrain commun, mais l'union est impossible sur un programme radical. En conséquence, M. Ferry repousse la révision, la suppression du budget des cultes; il ne veut que des alliances honorables offrant toute sécurité; il termine en témoignant son espoir dans le triomphe de la République. (Longs applaudissements.)

M. Spuller constate la nécessité d'organiser le parti conservateur républicain, création nouvelle.

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

L'association nationale républicaine a pour but de préparer la France à fêter dignement le centenaire de 1789, en cimentant l'union de tous les républicains et en mettant la République hors des atteintes de la réaction.

Les associés ont commencé leurs travaux par une petite fête gastronomique. Sage précaution. Ce n'est pas une petite besogne qu'ils entreprennent. L'orateur est la tâche de persuader à la France que 1789, dont les cahiers commencent par cet article: *Le gouvernement français est un gouvernement monarchique; la couronne est héréditaire de mâle en mâle, soit au roi, soit au prince républicain, et que, pour le fêter dignement, il lui faut nécessairement mettre hors de toute contestation cette République dont les républicains prennent soin eux-mêmes de lui démontrer les dangers et ruineuses conséquences.* Les associés auront besoin de toutes leurs forces pour arriver à ce résultat et l'on peut douter qu'ils y arrivent même avec le concours des Vatel et de tous les Trompettes les plus renommés.

MORT D'UN DÉPUTÉ DE LA SEINE

M. Hude, député de la Seine, est mort samedi à Mostaganem. Il n'avait que 37 ans.

M. Hude était marchand de vins à Issy. Son seul titre connu à la députation était d'avoir soutenu que les marchands de vin devaient posséder le droit de mettre de l'eau dans le vin qu'ils vendent. L'influence de cette corporation est aujourd'hui si considérable qu'il fut inscrit sur plusieurs listes

de candidats aux élections de 1885 et finalement élu.

Malade depuis ce temps, il n'a jamais pris une part sérieuse aux travaux de la Chambre.

La mort de M. Hude va probablement donner lieu à la candidature du général Boulanger à Paris. Les amis du général ont souvent déclaré qu'il n'abandonnerait maintenant ses électeurs du Nord que s'il avait la possibilité de se présenter à Paris.

Le bruit court que, s'il se présente comme il est à peu près certain, on ferait apparaître la démission de M. Villeneuve, le député qui est interné dans une maison de fous. Cette démission, assure-t-on, aurait été signée par lui, il y a plusieurs années, et serait entre les mains de ses amis politiques.

Cette combinaison aurait pour but d'obliger le général Boulanger à choisir un compagnon de liste, ce qui, pense-t-on, pourrait rendre sa situation plus difficile et son élection moins sûre.

On dit que le ministère ne voulant point avoir l'air de reculer devant une manifestation du corps électoral parisien, fixera l'élection le plus tôt possible. La date du 27 janvier a même été mise en avant. Les discussions les plus animées se donnaient libre cours sur les candidatures à opposer à celle de M. Boulanger. On a discuté notamment les chances qu'auraient les candidatures de MM. Vacquerie, Baudin, neveu, Joffrin, Ranc, Hovelacque, etc.

Il faut s'attendre à voir les candidatures radicales, autonomistes, possibilistes, etc., pousser comme champignons.

M. FERROUILLET VEUT SE CASER

Le dernier mouvement judiciaire ne pourvoit pas au remplacement de M. Larombière, président de chambre à la Cour de cassation, atteint depuis quelques jours par la limite d'âge.

Ce n'est point faute de candidatures; sans parler des démarches individuelles et extra-hiérarchiques, les propositions d'usage ont été régulièrement transmises à la chancellerie par le premier président et le parquet de la Cour.

Mais on raconte que M. le garde des sceaux Ferrouillat songerait à se nommer lui-même au siège de M. Larombière et qu'il serait vivement appuyé par M. Floquet, désireux d'échanger le portefeuille de l'intérieur contre celui de la justice.

LA LOI SUR LES FAILLITES

Sur la demande officielle de M. Floquet, la commission des faillites s'est hâtée de terminer ses travaux et le rapport de M. Demôle a été déposé sur le bureau du Sénat. On sait que certaines dispositions de cette loi pourraient être appliquées à la compagnie de Panama et permettraient aux tribunaux de ne pas prononcer la faillite.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Carnot vient de révoquer le sous-

préfet de Romans, M. Riffard. M. Riffard est le beau-frère de l'agent de change Bex, actuellement en fuite.

LA POLITIQUE DANS LES LYCÉES

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« A un élève qui avait fait une narration, le professeur dit:

« Votre travail est très bien, mais je ne vous donne pas le numéro qu'il mérite, parce qu'il n'est point assez républicain. »

« Ces paroles étaient adressées à un enfant de treize ans par un des professeurs d'un lycée que nous pourrions nommer.

« Quand donnera-t-on comme sujet à ces élèves l'éloge de Marat ou de Jourdan Coupe-Tête? »

NOUVELLES MILITAIRES

LE PAIN DE MUNITION

M. de Freycinet, ancien sergent-fourrier de la garde nationale et ministre actuel de la guerre, vient d'adresser au Président de la République un rapport tendant à ce que le pain de munition, dit « boule de son », que dans le règlement administratif on appelle « pain de table », pour le distinguer du « pain de soupe », serait mis en commun.

Chaque soldat ne serait plus propriétaire de son pain de 3 livres; il n'aurait plus à y faire des marques ou à y planter sa cuiller pour le reconnaître.

Nous ne savons encore quel accueil la troupe fera à cette innovation.

LES CHASSEURS ALPINS

Les bataillons de chasseurs alpins vont être enfin créés.

Le ministre demande, d'urgence, les noms des officiers et sous-officiers qui voudraient en faire partie.

LE TUNNEL DU SAINT-GOTHARD

Le tunnel du Saint-Gothard est le plus importante ligne stratégique de l'Europe centrale, en ce qu'il permet aux armées des trois puissances alliées de se soutenir réciproquement.

Avant son percement, ces armées étaient isolées, maintenant elles ne sont plus séparées que par la neutralité helvétique; mais l'Allemagne semble en vouloir tenir peu compte et à ce sujet la réunion économique-militaire qui a été tenue récemment à Turin par les délégués des Etats de la triple alliance mérite de ne point passer inaperçue.

Les articles d'ordre militaire, qui ont été adoptés au sujet des mesures réciproques à prendre en cas de guerre européenne, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard: Ils spécifient, en effet, que toutes les mesures tendront au transport rapide des troupes d'un point à un autre des Etats confédérés, et que des auxiliaires de nationalité allemande pourront être employés sur les voies ferrées de ces Etats.

— Avez-vous des nouvelles? demanda Grotius. — Des nouvelles certaines, non; d'officiennes, oui! — Vous en concluez? dit Hoogenborts. — Qu'il faut s'attendre à tout, mes amis. — Est-ce qu'on oserait s'en prendre à vous? — Je serai frappé le premier. Pour tuer le corps, on vise souvent la tête. Geysler est venu ce soir. Il connaît mieux que personne les intentions du stathouder. Je le gêne trop pour qu'il me laisse en liberté. — S'il tentait de vous arrêter, dit Ledenberg, le pays se libérerait tout entier. — Barneveldt secoua la tête. — Le pays tressaillait d'indignation, mais il garderait le silence. Toutes les armes sont entrées dans les mains de Maurice de Nassau; il sait jouer à son gré des passions humaines. Les plus mauvaises fermentent au fond de son cœur. Aux obus, il offrira des dignités; aux autres, de l'or; à celui-là, il proposera une haute alliance. Tout qu'il ne réussira point à séduire, il les domptera. — Vous parlez là des magistrats et des riches; mais le peuple? — Ne comptez pas sur lui, Grotius. Le peuple est oublié. D'ailleurs, ne vous y trompez point: Maurice est l'idole de ces masses qui se prennent à toute gloire militaire. Les conquêtes du prince le révèlent d'un prestige souverain. Le Taciturne fut pleuré; Maurice hérite d'une partie de l'attachement que l'on portait à son père. Non, Grotius. Notre œuvre est terminée, d'ailleurs. Les Provinces-Unies sont aujourd'hui puissantes; on peut rejeter l'ouvrier et briser les outils. Nous avons eu notre heure, elle est passée, disparaissions de la scène, comme dit Voltaire, notre grand tragique. — Ainsi, demanda Hoogenborts, intervenant dans la conversation, ce serait en vain que vous auriez demandé à la France son appui, détourné Henri IV de faire la paix avec les Espagnols. Décidé les Anglais à restituer les places restées entre leurs mains? — Tout s'oublie. — Soit! Mais l'obtention de nos libertés? — Maurice m'en garde rancune: il me hait parce qu'il sait bien que j'ai dévoté ses projets. De jour en jour, voyant percer sous le stathouder le dictateur, j'eus la hardiesse de réclamer l'amovibilité du stathouderat et sa soumission au pouvoir exécutif, je me sentis perdu. Nous n'avions d'abord laissé au stathouder que le gouvernement de la Hollande et de la Zélande; il conquit rapidement l'autorité sur les autres Etats, tandis que son frère Guillaume étendait également sa domination. Que fera contre ces deux hommes oisifs pour accaparer le pouvoir? Quand la tentation nous venait de résister, nous songions que l'Espagne était peut-être encore plus dangereuse et que rien ne nous empêcherait d'arrêter à temps les empiétements de Maurice. Enfin la guerre avec l'Espagne prit fin; la lutte entre Maurice et moi commença; elle dura neuf ans. La victoire me resta, et pendant quelques mois je fus véritablement maître de la situation. Mais Nassau ne désarma pas; il voulut la guerre, malgré les Etats fatigués de la lutte; je devins alors le bouc émissaire de cette situation tendue: on me calomnia facilement, on soudoya même des assassins. Maurice de Nassau voulut me faire assassiner, lui qui avait vu mourir son père sous les balles de Girard! C'était plus que de la haine, c'était de l'ingratitude, car Maurice oubliait ce que j'avais fait pour lui à la mort de son père. Je résolus de me démettre de mes emplois; le stathouder accepta avec joie; les Etats s'y opposèrent: une députation me fut envoyée, qui me démontra que m'effacer, c'était fausser l'ambition de Maurice. Je cédai, par amour pour ce pays à qui j'ai donné mon âme, en attendant que je lui sacrifie mon existence. — Il y eut un silence.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 27 novembre

Les Dragons de Villars, opéra-comique.

Les principaux travaux à exécuter consistent en raccords internationaux, et surtout dans le doublement des rails de certaines lignes stratégiques, qui ne sont pourvues en ce moment que d'une seule voie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Listes Électorales

Voici les époques des diverses opérations relatives aux listes électorales:

Du 4^e au 10 janvier. — Préparation des tableaux de rectifications.

Du 10 au 14 janvier. — Délai pour dresser les tableaux de rectifications.

Du 14 au 15 janvier. — Publication des tableaux de rectifications.

Du 15 janvier au 4 février. — Délai pour les réclamations.

Du 4 au 9 février. — Délai pour les décisions des commissions chargées du jugement des réclamations.

Du 9 au 12 février. — Vérifications des décisions des commissions.

Du 12 au 17 février. — Délai d'appel devant le juge de paix.

Du 17 au 27 février. — Délai pour les décisions du juge de paix.

Du 27 février au 2 mars. — Notifications des décisions du juge de paix.

31 mars. — Clôture des listes.

ÉLECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres sortants de la Chambre de commerce sont: MM. Max-Richard, manufacturier, vice-président de la Chambre de commerce; Blavier, président de la commission des ardoisiers, membre de la Chambre, et Bibille.

M. Bibille ayant donné sa démission, les membres de la Chambre de commerce présentent au choix des électeurs:

MM.

Max-Richard, membre sortant.

Blavier, membre sortant.

Gustave Genest, ancien manufacturier.

L'élection aura lieu dimanche prochain 30 décembre, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à la Mairie de Saumur.

ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

Samedi 22 décembre, à une heure et demie du soir, il a été procédé, à l'hôtel de la préfecture, à l'adjudication, par voies de soumissions cachetées, des travaux à exécuter sur divers chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun.

Où il est déclaré adjudicataires:

1. M. Louis Monét, du chemin de grande communication de Vihiers à Rochefort (atelier du bourg du Voide), avec 23 0/0 de rabais.

2. M. Eugène Barbier, du chemin d'intérêt commun de Sainte-Christine à Chemillé (atelier de l'Arzillé), avec 16 0/0 de rabais.

3. M. Louis Chériot, du chemin d'intérêt commun de Doué à Fontevault (atelier de la Motte), avec 33 0/0 de rabais.

4. M. René Vallat, du chemin d'intérêt commun des Umes à Souzy (atelier du bourg de Châteauneuf), avec 25 0/0 de rabais.

5. M. Fréger, du chemin d'intérêt commun de Conault à Doué (atelier de la forêt de Milly), avec 32 0/0 de rabais.

M^e LAGUERRE. — Hier, dit le *Ralliement*, le leader du boulangisme est venu plaider devant la Cour d'Angers, ainsi que nous l'avons annoncé. Il s'agissait d'une affaire peu passionnante, jugée en première instance par le Tribunal de Commerce de Saumur.

Publications de mariage.

Ferdinand Schneider, cavalier de manège, et Armande-Louise Guilbon, domestique, tous deux de Saumur.

Gustave-Marie-Félix Ahol, directeur d'assurances, de Saumur, et Marie-Julie Caroline Croquer, sans profession, de Paris.

Félix-Charles-Hyacinthe Lemesle, pianiste, et Marguerite-Jeanne-Augustine Bova, artiste lyrique, tous deux de Saumur.

MAGASINS de la GLANEUSE

SAUMUR

ÉTRENNES 1889

Fourrures, Éventails, Bibelots, Articles de Paris, Jupons, Mouchoirs, etc., etc.

OCCASIONS RÉELLES à tous les COMPTOIRS

Toutes les Marchandises sont affichées et marquées en chiffres connus.

LE COMPTOIR DE FOURRURES, le plus Important de Saumur, se recommande par ses Immenses Assortiments et ses Prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

MAGASINS DE LA GLANEUSE

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur
PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

A l'Occasion du Jour de l'An

BICHE

PÂTISSIER

PLACE DE LA BILANGE

Grand Assortiment de Bonbons à 1f.70 le demi-kil.

Beau choix de Boîtes, Coffrets, Sacs, etc., pour Étrennes
A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits.....	1 50
— bristol —	2 »
— — anglaises et bâtarde.....	2 50
Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et	3 50
— taille-douce.....	4 »

Cartes deuil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure.
Poste : 30 centimes en plus.

LITHOGRAPHIE

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21.

Le prix est toujours de 30 fr.
On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Cuisinières; poêles; Salamandres à feu visible; Bûchettes pour portes; Paille de fer, 1^{er} paquet, 50 cent.

ON DEMANDE un Apprenti boulanger, chez M. DECREZELLES, quai de Limoges, n° 67.

Saumur, Imp. P. GODET.

ETRENNES DE 1889

Épicerie Parisienne

M^{on} IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacler, 38

Rayon spécial de Confection

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc. Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilog., défiant à qualité égale toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine, modèles les plus nouveaux.

Vins fins. Spiritueux. Liqueurs.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON COPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ^r

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

CACAO ^{PUR}
VAN HOUTEN ^{Soluble}

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacler.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Maire de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.